



PME & REGIONS

innovateurs

Cevidra commercialise son soin cutané contre la contamination radioactive

LA TECHNOLOGIE CEVIDRA

Date de création : 2006
PDG : Stéphane Destaing
Effectif : 35 personnes
Secteur : dermatologie

Christiane Navas
—Correspondante à Nice

Trouver une alternative efficace au seul rinçage avec une solution détergente, utilisé jusqu'ici en cas de contamination cutanée par des matières radioactives. Après des recherches qui ont démarré en 2009 avec un investissement de 1 million d'euros financé en partie par la DGA, l'équipe du laboratoire de radiochimie de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a identifié une molécule, le calixarène, capable d'apporter une réponse, qui a fait l'objet d'un dépôt de brevet. Pour passer à la phase industrielle, « l'IRSN cherchait un laboratoire français ayant une expertise dans le traitement des impasses thérapeutiques. Nous avons été retenus et nous avons signé un accord de licence exclusive au niveau mondial en septembre 2016 », explique Stéphane Destaing, PDG de Cevidra. Ce laboratoire grassois

a ensuite travaillé avec les équipes de l'IRSN pour trouver la bonne formulation, afin de confirmer l'efficacité de la molécule à l'échelle industrielle, puis de lancer la production.

Une nanoémulsion

Après plusieurs mois de développement, ce nouveau dispositif médical est disponible. Il se présente sous la forme d'un tube à usage unique contenant une crème lavante dont le principe actif, le calixarène, va, grâce à des liaisons physico-chimiques, bloquer les éléments toxiques avant qu'ils ne pénètrent la peau, ni ne touchent des organes vitaux. Ces éléments toxiques seront ensuite éliminés lors du rinçage obligatoire. « Cette nanoémulsion dermatologique présente aussi l'avantage d'atteindre des zones peu accessibles comme les replis de la peau ou le cuir chevelu », précise Stéphane Destaing. Baptisée « Calixarène Cevidra », elle sera exposée au Salon World Nuclear Exhibition du 26 au 28 juin à Paris, puis lancée sur le marché mondial. Destinée à la filière nucléaire civile dans le cadre de procédures de décontamination d'urgence, elle sera étendue au secteur militaire. ■



Cevidra